

## Oxygène#12

### L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville : comprendre et agir.

Mardi 11 janvier 2022 - Visioconférence

Qui n'a jamais été confronté, lors de rencontres professionnelles, à des personnes ayant des difficultés de lecture ou d'écriture ? Or, le monde dans lequel nous vivons est un monde d'écrits : suivre les actualités, faire ses courses, répondre à un sms ou postuler un emploi... autant de situations de la vie quotidienne qui deviennent des épreuves pour 7% de la population française entre 18 et 65 ans, soit 2,5 millions de personnes.

L'illettrisme concerne des personnes ayant été scolarisées en France en langue française et qui ne maîtrisent plus les compétences de base (lire / écrire / compter / compétences numériques de base). Il est par ailleurs 2 fois plus fréquent dans les QPV, avec 14% de la population en situation d'illettrisme, car il existe un lien étroit entre les difficultés de lecture et les difficultés économiques et sociales des parents. Pourtant, des solutions de remobilisation existent, comme la mise en place d'actions éducatives familiales.

Lors de cet Oxygène, ces constats ont été l'objet de discussions avec les acteurs de la Politique de la Ville de Bourgogne Franche-Comté et les partenaires réunis pour l'occasion autour de plusieurs questions : comment les différents professionnels et associations se saisissent-ils de ce sujet ? Y-a-t-il une absence de reconnaissance du sujet sur nos territoires ? Y-a-t-il des expérimentations, du volontarisme, de nouvelles idées qui peuvent venir étayer notre réflexion ?

Trajectoire Ressources a animé Oxygène#12, temps régional de 2 heures en visioconférence, pour partager les réflexions. A partir d'un témoignage de terrain, 22 participants de toute la région ont pu échanger sur les leviers et les freins dans la mise en place de la lutte contre l'illettrisme.

**Trajectoire Ressources remercie chaleureusement pour son intervention et le temps accordé pour cet échange régional**, Cyril GEORGE, Chargé de mission et coordinateur de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) en Bourgogne-Franche-Comté.

*Pour en savoir plus :* <https://www.franceculture.fr/emissions/sous-les-radars/l-illectronisme-fracture-numerique-et-fracture-sociale>

## L'illettrisme de quoi parlons-nous ?

En 2011, sur le territoire métropolitain, 2,5 millions de personnes entre 18 et 65 ans ayant été scolarisées en France sont en situation d'illettrisme. Au-delà de ce noyau, 22 % des adultes âgés de 16 à 65 ans ont un faible niveau de compétences dans le domaine de l'écrit et 28 % dans le domaine des chiffres, selon l'enquête PIAAC de l'OCDE, publiée en 2013. De manière générale, le niveau moyen des adultes français en lecture et en calcul est parmi les plus faibles des pays de l'OCDE. La part des adultes dotés d'un niveau faible de maîtrise des compétences en lecture est en France quatre fois plus élevée qu'au Japon et deux fois plus qu'en Finlande. Ce constat est préoccupant. Enjeu d'égalité et de cohésion sociale, la maîtrise des compétences de base est aussi un enjeu économique national. En plus d'accroître l'accès au marché du travail, la maîtrise de ces compétences favorise également la santé et l'engagement citoyen. Et à l'heure du numérique, elle est un levier crucial de développement économique.

### Analphabète, illettré et FLE : quelle différence ?

Il faut savoir que « analphabète » et « illettré » ont d'abord été synonymes. Cependant, depuis quelques années, ils ont été utilisés, dans le cadre des politiques d'éducation, pour désigner des phénomènes différents.

Relèvent de situations d'illettrisme, **les personnes françaises ayant été scolarisées** mais ne maîtrisant pas suffisamment leur langue pour faire face aux exigences requises dans leurs vies sociales, professionnelles, culturelles et personnelles. L'analphabétisme quant à lui concerne **les personnes n'ayant jamais appris de codes écrits dans aucune langue**. Aujourd'hui, ces personnes sont majoritairement étrangères et en provenance de pays où l'instruction n'est pas obligatoire. En France, elles représentent moins de 1% de la population et regroupent les gens du voyage, les personnes étrangères naturalisées, les personnes issues des IMP... Pour terminer, l'appellation « Français Langue Étrangère » désigne **les personnes ayant été scolarisées plus de 5 ans dans une autre langue que le français**.

### Une difficulté au quotidien

Lire la notice d'un médicament ou une histoire à ses enfants, comprendre les consignes de sécurité au travail, remplir un chèque, autant d'actes quotidiens qui paraissent anodins à la plupart d'entre nous, mais sont une véritable torture pour d'autres.

Une situation d'illettrisme se détermine à partir de 4 compétences qui sont :

- Savoir communiquer avec les autres par le langage oral et écrit
- Savoir compter : additionner, soustraire, multiplier, diviser et mesurer
- Savoir se repérer dans le temps
- Savoir se repérer dans l'espace

Plusieurs raisons peuvent expliquer le fait que des personnes peuvent ne pas maîtriser ces compétences de base : un passé scolaire douloureux, des situations de rupture (déménagement, changement d'école...), des difficultés familiales, des problèmes de santé, un trouble du langage et de l'apprentissage non diagnostiqué.

## Questionnement : comment lutter contre l'illettrisme et accompagner les publics ainsi que les acteurs ?

### Le repérage des situations

« Comment se fait le repérage de la situation de l'illettrisme et comment s'engage l'accompagnement d'un public qui cache cette situation ? »

Pour Cyril George : « *il s'agit là du cœur du sujet !* »

Il n'y a pas une façon de repérer ou un professionnel type en capacités de le faire, c'est le réseau des acteurs qu'il s'agit de sensibiliser et professionnaliser. Les centres de ressources de lutte contre l'illettrisme ont la capacité de mobiliser et d'accompagner ces réseaux : c'est un outil fondamental pour déployer des sessions de sensibilisation, de savoir être, de posture et de professionnalisation des acteurs au sens très large du terme (enseignants, travailleurs sociaux, éducateurs, bénévoles, proches...). Aujourd'hui, il n'y a malheureusement plus de centre de ressources de lutte contre l'illettrisme en Bourgogne-Franche-Comté. Une situation d'autant plus préoccupante à l'échelle nationale, on ne compte plus que 24 centres de ressources sur le territoire national en 2021 contre 52 en 2012. Cyril George alerte sur ce besoin territorial : « *toutes les bonnes volontés sont les bienvenues sur ce sujet du travail et sur la remise en place de centres de ressources contre l'illettrisme. La plus grande difficulté va être d'arriver à convaincre les décideurs politiques au sens large du terme (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, autres collectivités locales) qu'il s'agit là d'une réalité territoriale. C'est quelque chose qui se construit sur le long terme* ».

Audrey RAMBERT Chargée de mission publics spécifiques au sein du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (et également en charge du pilotage du dispositif de formation linguistique) constate quant à elle une diminution du nombre de personnes illettrées dans le cadre des bénéficiaires du dispositif DFL. En 2019, 17% de leurs bénéficiaires relevaient de cette typologie contre 10% en 2020 et un peu moins de 8% en 2021. Ces données nous invitent donc à réfléchir et à repenser les mécanismes de repérage de l'illettrisme qui est une typologie plus difficile à appréhender que celle relevant de l'apprentissage du français langue étrangère.

### L'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

« Avez-vous des éléments, des observations sur l'ampleur de cette problématique dans les quartiers prioritaires ? »

Cyril GEORGE précise que cela dépend de la dynamique de peuplement que les bailleurs ont implanté historiquement dans chaque territoire : « *si le bailleur a souhaité mettre en place une logique de logement pour les primo-arrivants, c'est-à-dire des personnes relevant du français langue étrangère (FLE), on n'aura moins de personnes en situation d'illettrisme* ». A l'inverse, et notamment en Bourgogne Franche-Comté, on observe des quartiers qui se sont paupérisés, alors qu'historiquement il s'agissait d'une population scolarisée en France (en langue française) et pour lesquelles la question de l'illettrisme est désormais devenue prégnante. On voit donc apparaître une transversalité entre les questions d'illettrisme et d'immigration qui ne concerne plus forcément les parents, mais plutôt les jeunes générations : « *les intervenants sociaux constatent que les parents qui relevaient du français langue étrangère ont des enfants qui en sortie de scolarité vont plutôt relever de l'illettrisme du fait qu'ils ont été scolarisés* ». Pour terminer ces propos, Cyril George précise que « *c'est un sujet illustré par de nombreux éléments factuels qui nous laissent penser qu'on a une marge de manœuvre importante pour intervenir* ».

## La formation des acteurs et les pédagogies utilisées

« Comment stabilisez-vous la présence des publics dans ce genre de formation ? Quel est le niveau des formateurs ? Quelles approches pédagogiques ? »

La Ligue de l'enseignement étant un des prestataires du DFL, une formatrice présente lors de ce temps d'échange nous informe que la première difficulté rencontrée est l'instauration d'un lien de confiance entre le formateur et l'usager. Une autre animatrice du dispositif nous informe que la pédagogie utilisée par les formateurs s'appuie essentiellement sur des supports de la vie courante (proposés par la CAF ou Pôle Emploi). La découverte de lieux institutionnels est également une méthode employée par les formateurs afin de lever les situations d'angoisses et de stress que peuvent générer ces situations en cas d'illettrisme. Ces journées de formations permettent de rythmer le quotidien des individus mais aussi d'intégrer des codes tels que la ponctualité et l'assiduité.

Cyril GEORGE précise que le DFL constitue un premier levier vers une « *pré-qualification ; ce qui peut à la fois constituer un réel objectif pour certains* ». A ce jour, le Conseil Régional ne dispose pas de données statistiques concernant le taux d'insertion mais plutôt le taux de certification : « *c'est une des ambitions portées par le Conseil Régional pour 2022* » précise Audrey REMBERT.

Enfin, il convient de préciser qu'il existe des « formations de formateurs » avec un module « lutte contre l'illettrisme » notamment à Dijon. Audrey REMBERT précise que tous les formateurs n'ont pas « *la capacité de déployer des formations spécifiques pour les publics en situation d'illettrisme et souvent les formateurs DFL n'ont pas les moyens de mettre en place des accompagnements individualisés* ».

## Agir dès le plus jeune âge

L'Education Nationale est l'un des acteurs majeurs en matière de prévention des difficultés de lecture et d'écriture. Le collège tout particulièrement est une étape charnière dans la prévention de l'illettrisme : en effet, à cet âge, les jeunes sont encore en situation d'apprentissage, mais une fois la majorité atteinte, ces jeunes seront alors considérés en situation d'illettrisme. La prévention doit donc être au cœur des missions de l'Education Nationale qui commence en classe, dans les écoles et les établissements du second degré. Cependant, même s'il existe des méthodes novatrices de remobilisation des compétences de base tels que le « Dispositif Relais », cela signifie quitter le cursus dit « normal ». Cyril George précise que cela nécessite une méthode participative qui « *implique des choix et des arbitrages pas toujours évidents à faire* ».

Ainsi, il évoque quelques solutions :

- **Prévenir l'illettrisme dès la petite enfance** en familiarisant les enfants avec les mots et les livres.
- **La formation des enseignants**
- Faire en sorte, tout au long du parcours scolaire, de **prévenir l'échec scolaire et l'illettrisme** en apportant des réponses adaptées aux facteurs de vulnérabilité, afin d'assurer une forme d'irréversibilité des acquis de base :
  - Connaître les facteurs de risque et repérer les difficultés le plus tôt possible ;
  - Apporter le soutien aux enfants et aux familles pour faire face aux problèmes rencontrés ;
  - Relancer une dynamique d'apprentissage favorable dans les domaines de la lecture et de l'écriture.

## Prise en charge par les orthophonistes

Les orthophonistes reçoivent assez peu de patients pour sur ces sujets, pourtant, ceux-ci peuvent intervenir pour aider les personnes en situation d'illettrisme. Le petit nombre qui vient consulter a été en général orienté par les formateurs qui leur dispensent des formations spécifiques (associations, etc.). Malheureusement, la formation en orthophonie n'aborde pas la problématique de l'illettrisme mais les orthophonistes peuvent tout à fait utiliser les compétences acquises au cours de leur formation initiale. Certains professionnels décident de s'investir spécifiquement dans ce domaine et deviennent des experts mais cette expertise n'est pas reconnue légalement parlant et c'est un point sur lequel il faut réfléchir.

## Conclusion

Finalement, comment lutter efficacement contre l'illettrisme dans les quartiers prioritaires de la ville ?

Cette question reste évidemment ouverte. Elle induit des réponses localisées qui dépendront du maillage et du système d'acteurs. Plusieurs leviers ont été évoqués notamment les nombreux dispositifs relevant de la politique de la Ville et plus particulièrement celui des Citées Éducatives via des actions d'accompagnement qui permettrait de donner les outils aux habitants : « *les Cités Éducatives sont un réceptacle partenarial absolument indispensable et adapté à ce type d'outillage* ».

Cependant, ce n'est le seul levier évoqué : « *redonner une dimension régionale et locale aux centres de ressources de l'illettrisme est fondamentale* ».

## Annexe

### Un panel d'acteurs et de dispositifs mis en place

De nombreux acteurs et dispositifs interviennent sur cette thématique en Bourgogne Franche-Comté, comme par exemple :

- **L'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI)** a été créée en 2000, sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de lutte contre l'illettrisme. Dans ce cadre, l'ANLCI mobilise et travaille avec et pour ceux qui agissent au niveau institutionnel et sur le terrain pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Plus d'informations sur : <http://www.anlci.gouv.fr>
- **Les Centres Ressources Illettrisme** : aujourd'hui un Centre de Ressources Illettrisme répond aux besoins d'information, de professionnalisation, et d'ingénierie de tout acteur intervenant dans le champ de l'accès aux savoirs de base ou de la langue française : les partenaires institutionnels, les formateurs et les travailleurs sociaux, les acteurs culturels et les acteurs économiques. Plus d'informations sur : <http://www.anlci.gouv.fr/L-ANLCI/Les-partenaires-federes-par-l-ANLCI/Un-vaste-reseau/Des-Centres-de-Ressources-Illettrisme>
- **La plateforme ASCALI** : Cette plateforme est financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté pour donner suite à un appel à projets lancé en juin 2017. Le dispositif de formation linguistique de la Région permet à tous ceux qui entendent remédier à leurs difficultés dans les savoirs de base : faciliter l'accès aux compétences de base (lecture, écriture, calcul) et à un ensemble de comportements et d'aptitudes (confiance en soi,) qui compliquent la vie quotidienne et sociale.  
Plus d'informations sur : <http://www.fol58.org/fr/pages/illettrisme/ascali.html>
- **Dispositif de formation linguistique (DFL) financé par le Conseil Régional** : 21 plateformes mettent en œuvre le DFL sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté. Le dispositif de formation linguistique de la Région s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés de maîtrise des savoirs de base et ayant un projet d'insertion professionnelle. Plus d'informations sur : <https://www.emfor-bfc.org/orientation-parcours/mesure-aide/286-dispositif-de-formation-linguistique-dfl>. Retrouvez la liste des sites de formation ici : <https://www.emfor-bfc.org/formation/recherche#anchorFormationsSearch>